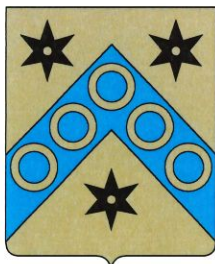


SAINTE MARGUERITE-SUR-DUCLAIR



76480

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité – Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Exécution de l'art. L.121-10 du Code des Communes)

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le VENDREDI 20 MARS 2026 à 20 heures 30 à la MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

- Installation du Conseil municipal
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Élection du maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Fixation du nombre de conseillers délégués
- Lecture de la charte de l'élu local
- Délégations du conseil municipal au maire

Veillez agréer, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

En Mairie, le 20 mars 2026

La Maire,
Astrid LAMOTTE